



VOTE

ELECTIONS MUNICIPALES ET REGIONALES EN COTE D'IVOIRE : QUELLES LECONS POUR LA PRESIDENTIELLE DE 2020?

par Marie Nguettia, Chargée de programme, RLS Dakar

Les résultats des dernières élections municipales et régionales (13 octobre 2018) ont été dans l'ensemble acceptés par les protagonistes malgré les contestations survenues dans certaines villes comme Grand-Bassam. Aussi, la municipale à Port-Bouët, une commune d'Abidjan, et la régionale dans le département de Facobly à l'ouest ont été annulées en raison d'incidents graves. Dans l'ensemble l'organisation de ces élections a été satisfaisante selon la Commission Electorale Indépendante (CEI). Le taux de participation a été de l'ordre de 36% pour les municipales. Le RHDP (Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix), coalition à laquelle

appartient le RDR (Rassemblement des Républicains) du président Alassane Ouattara, a gagné 92 sièges ; le PDCI (Parti démocratique de Côte d'Ivoire), le parti de l'ancien président Henri Konan Bédié, qui a gouverné le pays entre 1993-1999, se retrouve avec 50 sièges ; le FPI (Front Populaire Ivoirien) de l'ancien président Laurent Gbagbo, jugé présentement devant la Cour Pénale Internationale pour crimes contre l'humanité pendant le conflit post-électoral 2010/2011, a obtenu 2 sièges. 56 sièges ont échoué aux candidats indépendants. Le taux de participation a été de 46,4% pour les élections régionales. Les résultats ont été les suivants : 60% pour le RHDP, 20% pour le PDCI, 10% pour les indépendants, 3,3% pour le FPI.ⁱ Ces résultats permettent d'apprécier le poids des différents partis politiques susceptibles d'être en compétition lors de la présidentielle de 2020 et celui des indépendants qui pourraient surprendre plus d'un en se réunissant autour d'un candidat.

Après un rapide survol du contexte électoral depuis 2010, il s'agira de s'appesantir sur les défis qui se présentent en perspective de l'élection présidentielle de 2020.

UN CONTEXTE ELECTORAL PERFECTIBLE

La crise postélectorale de 2010/2011 qui a plongé la Côte d'Ivoire dans un conflit armé a fait officiellement trois mille morts selon les Nations Unies et la Commission nationale d'enquête. Les mécanismes de réconciliation mis en place au lendemain de cette crise n'ont pas pu ramener la paix escomptée.

L'élection présidentielle de 2015 s'est déroulée plus ou moins dans le calme, bien que la plupart des observateurs l'aient qualifiée d'« élection de tous les dangers ». La même observation peut être faite pour les législatives de décembre 2016, puis du scrutin sénatorial, le 24 mars 2018 et enfin les élections couplées des Conseillers Régionaux et des Conseillers Municipaux du 13 octobre 2018.

Bien que les Ivoiriens aient réussi depuis 2015 à organiser des élections relativement crédibles et apaisées, il demeure évident que de nombreux défis restent à relever en vue d'une paix durable. En effet, la fin de la campagne des municipales et des régionales 2018 a été émaillée de quelques troubles dus au mécontentement des militants de certains candidats. Malheureusement, il y a eu des pertes en vies humaines comme l'atteste le document de proclamation des résultats de la Commission Electorale Indépendante (CEI)ⁱⁱ. Selon les médias, cinq personnes ont trouvé la mort pendant ces joutes électorales. Les résultats de certaines localités ont également fait l'objet de plusieurs contestations notamment, certaines communes d'Abidjan, Grand Bassam, etc. Selon la presse ivoirienne, plus de 100 dossiers de réclamation ont été reçus par la Cour suprême. En marge de ces troubles et des résultats qui ont parfois été contestés par des candidats malheureux, ces élections ont confirmé que la vie politique ivoirienne reste dominée par les partis politiques.ⁱⁱⁱ Au-delà de ce constat les différents acteurs électoraux ont bénéficié d'expériences qui pourraient contribuer au renforcement du processus électoral.

PERSPECTIVES 2020

La présidentielle de 2020 se déroulera-t-elle dans le calme comme en 2015 ? N'est-il pas opportun pour le pouvoir de répondre favorablement à la réforme de la CEI exigée par l'opposition et la société civile qui la jugent politisée et partielle ? N'est-il pas temps de donner suite à la décision du 8 novembre 2014, de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples portant réforme de la CEI ? En effet, créée en 2001, le mandat de la CEI devait prendre fin après les élections de 2010. Ce qui n'a pas été le cas puisqu'elle a fait l'objet d'une réforme dans le cadre de l'organisation des élections de 2015. Cette réforme n'a pas fait l'unanimité. A la suite d'un collectif de députés qui s'est plaint de l'inconstitutionnalité de la CEI devant le Conseil constitutionnel, l'Action pour la Protection des Droits de l'Homme (APDH), a elle aussi saisi la Cour africaine des Droits de l'Homme et des Peuples au motif que la loi portant composition, attribution et fonctionnement de la CEI n'est pas conforme aux instruments internationaux ratifiés par la Côte d'Ivoire. En dépit de ces plaintes la CEI est toujours en activité et a organisé toutes les élections depuis lors. Le président Alassane Ouattara, dans son adresse à la nation le 6 août, 2018 a pris l'engagement de reformer la CEI avant la présidentielle de 2020. Ce qui devrait contribuer à détendre l'atmosphère politique tant il paraît évident qu'une réforme concertée de la CEI est une condition sine qua non en vue d'une présidentielle transparente en 2020. C'est dire donc que l'attitude du régime au pouvoir sera déterminante. Il doit jouer la carte de la

transparence en initiant des processus inclusifs pour mener les réformes escomptées et favoriser des débats ouverts et responsables pour permettre aux Ivoiriens de s'exprimer sans crainte. Par ailleurs, le discours général, jusque-là capté par la parole politicienne, gagnerait à se focaliser plus sur la responsabilité civique, la transparence, la reddition des comptes, le respect de l'autorité de l'Etat et de la chose publique, la bonne gouvernance, les problèmes quotidiens des Ivoiriens etc.

De manière complémentaire, la promotion de la paix dépendra de la capacité des partis politiques à inculquer une culture du fair play à leurs militants et membres et à mettre l'intérêt du pays en avant. Quant aux organisations de la société civile, leurs actions de veille et de sensibilisation - pour expliquer le bien-fondé des élections aux populations et la conduite à tenir - seront importantes à conditions qu'elles fassent l'effort d'être impartiales.

-
- i https://www.cei-ci.org/resultat_election_locales_13_10_2018.php
 - ii Programmation des résultats des élections locales, CEI, « Quelques incidents malheureux ayant entraîné mort d'homme à Lakota, notamment, et des blessés dans plusieurs localités du pays, ont assombri le décor, hélas »
 - iii C'est le lieu de rappeler le blog publié au lendemain de la présidentielle de 2015 et intitulé *Côte d'Ivoire : 2015 une année de renaissance électorale* (www.osiwa.org). Ce blog saluait une élection présidentielle qui s'est déroulée dans le calme et la paix. Pour rappel, plusieurs plateformes ont vu le jour pour accompagner la CEI dans le suivi du déroulement de l'élection par des messages de paix et de non-violence. Par exemple, il y a eu la mise en place de la Plateforme des organisations de la société civile pour l'Observation des Elections en Côte d'Ivoire (POECI-CI), de la Plateforme des organisations de la société civile pour des Elections Apaisées, Crédibles et Equitables en Côte d'Ivoire (PEACE-CI), etc.
 - iv <http://fr.african-court.org/index.php/44-finalised-cases-details/267-requete-no-001-2014-apdh-c-republique-de-cote-d-ivoire-details>

Tous les articles publiés sur ce site ont été écrits de manière indépendante. Les opinions exprimées engagent leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de la Rosa Luxemburg Stiftung.

ROSA LUXEMBURG STIFTUNG
WEST AFRICA

Sotrac-Mermoz Villa 43 BP : 25013 | Dakar-Sénégal
Téléphone: +221 33 869 75 19 | Fax: +221 33 824 19 95 | Website: www.rosalux.sn

ROSA LUXEMBURG STIFTUNG